

La Lettre des Enseignants Du Nord



13 janvier
2009

"S'opposer et proposer"

L'équipe départementale du SE-UNSA vous présente ses
meilleurs vœux pour 2009



DANS L'ACTION DES JANVIER

L'ensemble des organisations à l'origine de l'appel "L'éducation est notre avenir" appelle à amplifier et soutenir les mobilisations en janvier 2009 et à faire du samedi 17 janvier une journée de manifestations pour défendre le service public d'éducation que le gouvernement veut affaiblir par des budgets de régression, des mesures qui amputent son ambition et sa cohérence, et pour réclamer un véritable dialogue social.

L'ensemble des organisations dénonce une politique éducative qui méprise la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

En conséquence l'intersyndicale régionale de l'éducation appelle :

- partout où c'est possible à développer les actions, les initiatives et les débats courant janvier
- à participer massivement à la manifestation régionale le samedi 17 janvier à 14H30 porte de Paris à Lille
- à la grève et à la manifestation interprofessionnelle le 29 janvier

RECU DU MINISTRE SUR LES RASED

Oui, mais...

Le SE-UNSA a été reçu par le ministre le 7 janvier sur les conflits en cours. Nous lui avons demandé la réponse à la lettre qui lui a été adressée le 12 décembre sur notre exigence :

- du maintien des aides spécialisées
- la tenue du « groupe de travail national » sur le traitement de la difficulté scolaire en préalable à toute mesure de carte scolaire

Réponse du ministre :

→ 1500 enseignants spécialisés E et G seront finalement affectés en surnombre dans des écoles difficiles pour intervenir dans le cadre de leurs missions spécifiques auprès des élèves en difficulté

→ 1500 postes vacants (non occupés ou occupés par des enseignants non spécialisés) seront toujours transférés dans une classe ordinaire.

→ Le ministère va réunir le GT national annoncé en décembre avec les organisations syndicales et associations professionnelles pour engager une réelle réflexion sur le traitement de la difficulté scolaire. Dans ce cadre, il annonce des discussions sur la révision des missions des Rased.

→ La mise en place un plan de formation de 40 000 enseignants à la difficulté scolaire sur 5 ans sera également à l'ordre du jour de ce GT.

Analyse du SE-UNSA :

Après le premier recul de décembre avec le renoncement de la poursuite de la sédentarisation en 2010 et 2011, le ministre recule à nouveau pour 2009.

C'est donc une victoire par rapport à la mobilisation de la profession et de l'action que nous avons menée.

Cependant plusieurs problèmes demeurent ou vont se poser :

→ Fonctionnement des Rased : Avec l'affectation d'un enseignant spécialisé même sur une mission spécialisée dans certaines écoles, certains Rased vont se trouver incomplets et leur fonctionnement s'en trouvera perturbé (l'existence des 3 missions ne sera plus effective, leur champ d'intervention redéfini ...).

Si avec le transfert en surnuméraire, donc sans charge de classe, nous avons sauvé le principe d'aide spécialisée, les conditions de mise en œuvre dans ce nouveau cadre restent à définir.

→ Carte scolaire : Le nombre de postes à rendre par académie n'est pas modifié ; cela veut donc dire que les recteurs vont devoir trouver ailleurs, dans le cadre de la carte scolaire, les 1500 emplois qui sont rétablis pour les aides spécialisées.

La question des suppressions d'emplois pour le premier degré reste posée. Avec le SE-UNSA, participez massivement aux journées d'action des 17 et 29 janvier !

EVALUATIONS DE CM 2

Le SE-UNSA demande au ministre de surseoir à la passation des épreuves

Le ministère de l'Education nationale jugerait-il que les sujets de tension manquent dans les écoles ? Il faut croire que oui si l'on en juge par les évaluations de CM 2 qu'il s'appête à imposer aux enseignants ! Encore une fois, un dispositif mal réfléchi, lourd et potentiellement dangereux tombe d'en haut ... Encore une fois, il n'aura fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Pour le SE-UNSA, il y aurait un véritable intérêt à des évaluations nationales permettant de vérifier les acquis en fin de cycle et ainsi de mieux appréhender les performances du système scolaire. Mais avec des passations d'épreuves entre le 19 et le 23 janvier, donc en milieu d'année scolaire, ces objectifs sont impossibles à atteindre !

De surcroît, les modalités proposées sont à la fois simplistes, ce qui interdira toute connaissance fine des acquisitions des élèves, et complexes quant au protocole de saisie et de remontée des résultats.

Enfin, le SE-UNSA constate qu'aucune garantie n'est donnée quant à la confidentialité des évaluations. La porte est donc ouverte à un « classement » des écoles selon les résultats des enfants, induisant des logiques de concurrence consuméristes inacceptables au regard des objectifs de l'Ecole publique.

Le SE-UNSA appelle le ministère à faire preuve de sagesse. Il demande au ministre de surseoir à ces évaluations de CM 2 et d'engager des discussions pour construire un outil pertinent garantissant la confidentialité des résultats.

LAICITE

L'article 89 abrogé !

Les Sénateurs ont abrogé le 10 décembre l'article 89 de la loi du 13 août 2004. La loi « Carle » vient désormais se substituer à cet article régissant le financement de la scolarisation d'un élève dans une école privée sous contrat située sur une autre commune que celle de sa résidence.

Pour le SE-UNSA, ce texte, même s'il instaure une nouvelle obligation de financement qui n'existait pas avant l'article 89, est une avancée certaine.

En effet de 400 000 élèves concernés avec l'article 89, la nouvelle obligation ne touchera que quelques milliers d'élèves. La facture au profit du privé en sera considérablement allégée.

Le SE-UNSA a, seul ou avec le CNAL, pris une large part dans ce combat et n'est pas pour rien dans cette issue positive. C'est son travail de conviction et d'argumentation auprès des maires, des élus et des parlementaires qui a permis cette abrogation. Cependant nous ne pouvons nous réjouir que cette disparition de l'article 89 se traduise par une nouvelle obligation pour privé. C'est pourquoi nous examinerons très attentivement dès leur parution, la loi définitive ainsi que le décret prévu par celle-ci.

VŒUX PRESIDENTIELS

Rien de très neuf !

En présentant ses vœux aux personnels de l'Education nationale, Nicolas Sarkozy souhaitait innover.

Pour le SE-UNSA, au-delà d'un discours qui tournait souvent en boucle et où le Président aura beaucoup parlé de lui, les annonces véritablement nouvelles sont limitées :

- confirmation de la réflexion sur la réforme du lycée, avec une mise en œuvre désormais fixée pour la rentrée 2010, la conduite de la concertation étant confiée à Richard Descoings ;
- création d'un Haut commissariat à la Jeunesse tenu par Martin Hirsch.

Nombre de questions concrètes à l'origine des tensions en cours dans l'Education nationale n'auront même pas été évoquées. Quid, par exemple, de la formation des maîtres ou de la revalorisation de la profession, pourtant promise dans une lettre du même Président aux Educateurs il y a à peine plus d'un an ?

Quant au maintien des moyens alloués au lycée, il risque de se faire au détriment des écoles et des collèges, pourtant en phase d'augmentation démographique. Le Président n'a en effet pas remis en cause les réductions budgétaires drastiques qui frappent l'Education nationale.

Le SE-UNSA attend désormais que se concrétisent les quelques signes d'ouverture manifestés par le Président de la république, notamment en matière de concertation. Comme il l'a toujours fait, le syndicat y développera alors ses propositions et analyses. D'ici là, il appelle les personnels à s'inscrire dans les mobilisations prévues, puisque leurs revendications n'ont manifestement pas encore été entendues par le gouvernement.

Si vous souhaitez recevoir la visite d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA, merci de retourner la fiche ci-dessous complétée à : **Maison des Enseignants 32 Bd Lebas 59000 LILLE**



Demande de visite d'un(e) Représentant(e) du Personnel **SE-UNSA**

Je soussigné(e) Enseignant(e) à l'école

de tél

demande, en accord avec le(la) directeur(trice) de l'école, le passage d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA

(précisez lequel éventuellement,)

afin d'être informé(e) sur :

l'avancement

le calcul du montant de la pension

le travail à temps partiel, le congé parental, la disponibilité...

la position du SE-UNSA sur le(s) sujet(s) suivant(s) :

le mouvement du Personnel

l'intégration PE et hors-classe

les opérations de changement de département

autres

Coordonnées personnelles

Nom, Prénom : Adresse :

Téléphone : Mél :

Date : Signature :

RECRUTEMENTS 2009

Insuffisance dangereuse

Dans le premier degré, les recrutements, tous concours confondus, subissent une chute particulièrement brutale (-2818 places, soit plus de 28% de réduction). Cette baisse découle des décisions budgétaires 2009 faisant disparaître 3000 postes de stagiaires. Elle est aggravée par la mastérisation de la formation, dont la conséquence immédiate est de limiter l'accès au métier de professeur des écoles. Pour de nombreux étudiants qui s'y préparent depuis des années, cette situation d'incertitude est aussi renforcée par le fait qu'à ce jour, ni le ministère, ni les universités n'ont précisé la nature des mesures transitoires dont pourraient bénéficier les non admis au concours 2009.

Dans le second degré, le ministère, pour des raisons conjoncturelles, fait le choix du statu quo par rapport à 2008. Encore conviendra-t-il de vérifier que le nombre de places correspondra effectivement au nombre des admis...

Pour le SE-UNSA, ces données montrent que le premier degré reste, à l'évidence, la cible privilégiée du ministère. Elles traduisent aussi la difficulté à gérer le passage à un recrutement master, notamment dans le second degré. Au-delà, elles illustrent la volonté gouvernementale de réduire le nombre d'enseignants, en décalage avec une démographie scolaire en augmentation continue dans le primaire et en retour de croissance dans le secondaire.

Autant d'éléments qui justifient l'action du SE-UNSA pour mobiliser les personnels et l'opinion contre une politique déstabilisant durablement l'Ecole publique.

Avec le SE-UNSA, participez massivement aux journées d'action des 17 et 29 janvier !